

De ferme en ferme

les 23 et 24 avril 2022

Françoise (O'DELICES DE LA BERGERE) et Isabelle (AU RUCHER DE MARCHES) tirent un bilan positif de cette manifestation annuelle avec une belle fréquentation : respectivement 1000 et 3000 visiteurs sur le week-end !



Fête de la musique

du 21 juin

- Per s'amusa ;
- NydYll's ;
- Groupe de jeunes marchois (Maxime Blachon & Pierre Seignobos) DJ ;
- Buvette tenue par le comité des fêtes et camion pizzas.



Bilan des activités de l'ASCM

La saison 2021-2022 touche à sa fin, les activités s'arrêtent avec l'arrivée des vacances d'été, à l'exception de la pétanque dont les adeptes pourront continuer à se retrouver chaque lundi après-midi pour quelques parties. Malgré quelques interruptions dues à la recrudescence de l'épidémie de COVID, nos adhérents ont pu pratiquer l'activité de leur choix jusqu'à fin juin et certains souhaitent déjà s'inscrire pour la prochaine saison. Si, toujours à cause de ce satané virus, nos amis seniors n'ont pas pu manger la traditionnelle bûche de Noël, ils se sont régalez avec le repas cabri en avril à Saint-Donat, tout au plaisir de se retrouver enfin et partager un bon moment ensemble. Les randonnées mensuelles, animées par Hugues, ont permis entre autres de découvrir ou redécouvrir des circuits jusqu'à 20 km en partant du village, parfois dans le brouillard mais toujours dans la bonne humeur. La météo n'a pas permis les randos au Pré de Cinq Sous ou au Pas du Thouet, mais ce n'est que partie remise. Comme l'an dernier, nous prévoyons d'organiser à la rentrée de Septembre une matinée pour présenter nos activités et prendre les inscriptions. Fin août, début septembre, surveillez les parutions sur Panneau Pocket, les journaux locaux et votre boîte aux lettres pour connaître la date de cette matinée-découverte et les activités proposées.

Redonner vie à une association n'est pas si simple mais quel plaisir de pouvoir compter quelques 140 adhérents au bout de deux ans et malgré un contexte peu favorable. Pour qu'une association fonctionne dans les meilleures conditions, il faut du monde, adhérents comme bénévoles, nous comptons sur vous.

Nous vous souhaitons un très bel été.



Agenda

- La **vogue** aura lieu les **20 et 21 août 2022**, avec les **concours de boules** : en doublette samedi après-midi, en tête à tête dimanche matin, et en triplette dimanche après-midi.
- **Chemin des Artistes** est prévu les **8 et 9 octobre** avec les mêmes attractions qu'en 2021 : petit marché, exposition de véhicules, animation musicale.
- **Cérémonie du 11 novembre**, suivi du **repas des aînés**.



Mariages

- HOUSER Lionel et VALLET Bénédicte
- GARCIA POLO Romuald et REISSER Bénédicte
- DIMBERTON Xavier et VIOSSAT Véronique

Naissances

- SCHEPENS Romane
- PAIN Léa
- BAZRI CASTRO FERNANDES Jennah

Décès

- CHANAS Ulysse
- GENTHON Raymond
- GALOP Roger
- ARCHINARD Edwige née LAGRANGE
- CHEVAL Monique née GUTHON
- ABISSET Jean-Claude
- BONNARDEL Yves
- DRUET Marie-José née LUTZ
- OLLAT Colette née GENTHON
- OLLAT Max



Fermeture Mairie

- Du lundi 8 au vendredi 12 août
- Vendredi 19 août
- Vendredi 26 août

Mairie de Marches

4, place Raymond Chovin - 26300 MARCHES
Tél. : 04 75 47 43 24
contact@marches.fr - www.marches.fr

Horaires

Mardi : 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 8h30 - 12h

Rédaction : Régis PRADON, Pauline MANDARON, Jonathan CHOSSON, Fabrice BLACHON, Hugues MOTTET, Sébastien PALOMAS, Philippe HOURDOU, Marlène DEFRANCE et Isabelle ROUX - Impression / réalisation : Imprimerie Original



École

Événements

RONDE D'ÉTÉ

Environnement

Hommage

État civil

Travaux



Votre Maire,
Philippe HOURDOU

ÉDITO

Déjà l'été, le moment est venu de partager les temps marquants de la vie communale de ce premier semestre 2022.

Je profite de cet échange pour regretter et condamner fermement une fois de plus les incivilités et débordements inacceptables observés lors des locations de salles communales.

Afin de se garantir aux mieux contre ces comportements, le conseil municipal a travaillé à une nouvelle rédaction des protocoles de location des salles et à la mise en place de pénalités financières en cas de non-respect des règles.

Je remercie les riverains de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée ces derniers mois, mais rappelle que nous ne pouvons pas nous passer de ces rentrées financières indispensables à l'équilibre budgétaire de la commune.

Je profiterai de la parution de « Chemin de Ronde » en fin d'année, pour porter à votre connaissance les éléments du document de valorisation financière fiscale 2021 communiqués par la Direction Générale des Finances Publiques qui expliquent ces aspects financiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Entretien de la commune

Travaux

Pour cette première partie de l'année, voici les principaux travaux de nos employés communaux :



Mise en place des panneaux 70km/h de la route de Fiancéy (des contrôles routiers devraient être réalisés par la gendarmerie).



Pose de grillage et plantation de la haie du terrain de foot.



Installation de grillages autour des points de collecte des déchets pour limiter leur dispersion par le vent.



Fermeture de la rue Charles OLLAT pour des travaux d'élagage d'arbres.



Installation de supports cycles à côté de la mairie et de l'école.



Taille des arbres et des haies de la place de la Madone.



Installation de 8 capteurs CO2 dans l'école.



Les projets

- Le lancement du projet du Pump Track élaboré en concertation avec les jeunes du village.
- La plantation d'arbres et végétalisation au niveau de l'ancien abri bus.
- La réfection de la Place de la Madone, et implantation d'une table d'orientation.



Visite de la Préfète à la scierie BLANC

Le vendredi 7 janvier 2022, la scierie BLANC, installée dans la zone d'activité de notre commune, a reçu la visite de Mme la Préfète de la DRÔME.

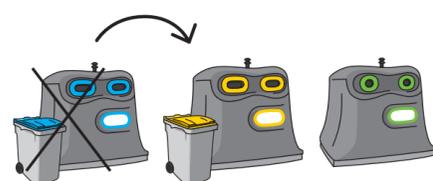
Cette rencontre fut l'occasion de lui présenter les différentes étapes de préparation du bois et les démarches de préservation et de renouvellement de la forêt française.

École

- La remise des calculatrices aux 17 élèves de CM2 le mardi 05 juillet.



- L'effectif d'élèves prévu est de 91 pour la rentrée en 2022-2023.



Bilan des déchets

Bravo ! Quatre mois après l'application des nouvelles consignes de tri, « Tous les emballages et papiers dans le jaune ! », le geste de tri des foyers s'est amplifié :

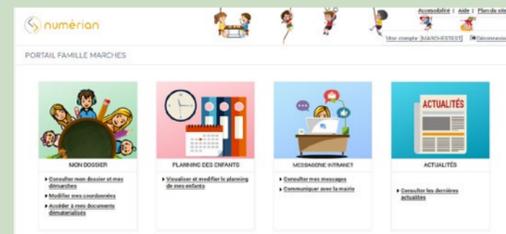
Les « p'tits nouveaux » (pots de yaourts, films plastiques, barquettes alimentaires en alu, capsules de café en métal) ont fait leur entrée avec succès dans les bacs de tri. L'Agglo enregistre +5,4% de tonnage sur la collecte des déchets recyclables dans les conteneurs de tri, et -3% sur la collecte des ordures ménagères. Et le compostage se développe aussi : plus de 2 700 composteurs gratuits ont été réservés en moins de 5 mois.

Rappel des recommandations pour un tri réussi :

- Dans le bleu ou le jaune, ça marche ! Vous pouvez utiliser les bacs bleus (s'il en reste...) comme un bac jaune en y déposant tous vos emballages et papiers.
- N'imbriguez pas les déchets : imbriquer une bouteille en plastique dans une conserve ou les pots de yaourts dans la boîte de céréales rend le recyclage impossible au centre de tri.
- En vrac sans sac. Ne mettez pas vos déchets triés dans un sac plastique, mais en vrac, directement dans les conteneurs.
- Oui, au compost ! Le compost permet de réduire ses déchets d'un tiers. Demandez votre composteur gratuit sur Agglae.fr. Pas d'extérieur ? Optez pour le compostage collectif.

L'actualité du périscolaire :

- Lancement du portail famille et modification du règlement intérieur.



- Il prévoit de participer à Chemin des Artistes avec des dessins sur le thème de l'environnement.



Incivilités

Début mars, la porte d'entrée de la salle des fêtes a été forcée.

Les sacs poubelles sont jetés au sol au lieu d'être mis dans les bacs respectifs.

Détérioration des toilettes publiques communales.

Notre Dame du Salut ou Madone

Le village de Marches ayant été épargné par les bombardements de la seconde guerre mondiale, les marchois ont fait le vœu lors de la procession du 15 août 1944, Fête de l'Assomption, d'ériger une statue de la Vierge pour la remercier de sa protection. C'est ainsi que le monument situé au sommet de la colline du village, a été dénommée Notre Dame du Salut, et a été consacré le 15 août 1950. **Un peu d'histoire :** concernant les Vierges de vœu dans la Drôme. L'origine de la statuare des Vierges du vœu, visible dans plusieurs communes de la Drôme, est double : D'une part, l'abbé Jean BOSSAN, le 9 juillet 1944, à DIE, demande à ses paroissiens d'implorer la protection de la Vierge et de faire le vœu d'ériger une statue en son honneur si la ville est protégée. Et d'autre part, le 26 juillet 1944, l'évêque de Valence-sur-Rhône, Monseigneur Camille Pic, fixe la date de commémoration du vœu au 15 août, Fête de l'Assomption. Toutes les statues ont été réalisées par des sculpteurs locaux ou régionaux, tels Gaston Dintrat, les époux Hartmann (réfugiés à Allex), le père Duilio Donzelli et son fils Dante de Valence-sur-Rhône, les ateliers Bachini et Vermare de Lyon.



Le loup

Depuis début de l'année, une meute de 7 loups (adultes et jeunes) a effectué une dizaine d'attaques sur Rochefort-Samson, Chatuzange le Goubet, Barbières, Bésayes et Marches, tuant une centaine de bêtes (moutons et veaux).

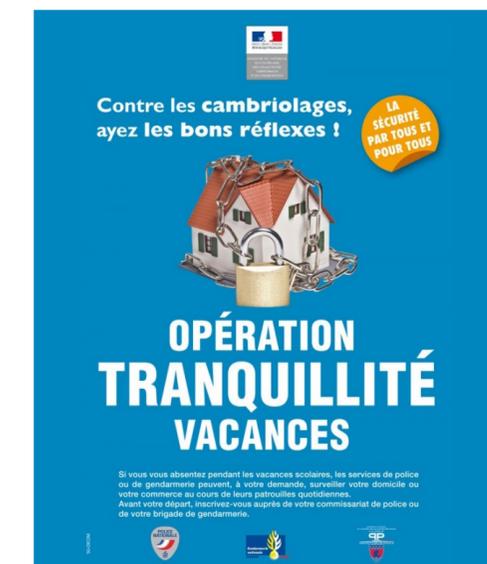
Suite à toute attaque, les victimes doivent se manifester auprès d'Isabelle ROUX, référente loup pour la commune, afin de permettre de remonter des informations les plus fiables possibles sur ce fléau et contribuer à faire prendre conscience aux pouvoirs publics de la nécessité d'adapter la législation dans ce domaine.

Même les particuliers dont les animaux ne sont pas déclarés sont invités à faire cette démarche. Ils ne recevront pas d'indemnité mais cela permet d'assurer un suivi des attaques, et de donner aux autorités une vision réelle de l'ampleur du problème.

Le loup n'est pas peureux, il a été vu traversant des lotissements. Les consignes à observer en cas de rencontre avec l'animal sont rappelées sur le site de la mairie et sur PANNEAU POCKET.

Gendarmerie

Inscription pour période estivale



Élections

Présidentielles

- 1^{er} tour : 571 votants pour 670 inscrits, 85,22% de taux de participation (73,69% national) ;
- 2^{ème} tour : 538 votants pour 670 inscrits, 80,30% de taux de participation (71,99% national).

Emmanuel MACRON a obtenu 262 voix et Marine LE PEN 239.

Législatives

- 1^{er} tour : 353 votants pour 676 inscrits soit 52,22% de taux de participation (47,51% national) ;
- 2^{ème} tour : 375 votants pour 676 inscrits soit 55,47% de taux de participation (46,23% national).

Mme Emmanuelle ANTHOINE (LR) a obtenu 222 voix et M. Pierre JOUVET (NUP) 138 voix.

Le résultat du recensement

Le recensement de ce début d'année concernait 395 foyers, dont 392 ont répondu. Il en résulte que la population de notre commune atteint 858 habitants, que ce soit en résidence principale ou secondaire. 72% des réponses (282) ont été transmises par internet, facilitant ainsi le travail des agents recenseurs qui ont été chaleureusement accueillis dans les foyers marchois.

Hommage

Cérémonie 8 mai

